

DECISION DU MAIRE N° 2025-021

Remplacement d'une vitre - Salle des fêtes du Pas

EXPOSE DES MOTIFS

Le Maire expose qu'une vitre de la salle des fêtes du Pas a été endommagée à la suite d'un sinistre causé par un tiers lors d'une location de ladite salle.

Il est nécessaire de procéder à la remise en état de cette vitre afin de garantir la sécurité des usagers et l'intégrité des locaux communaux

Un devis a été établi par la Sté ROUERQUE ALU pour un montant de 519,98 € TTC.

CADRE JURIDIQUE DE LA DECISION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil Municipal,

Vu l'article L2125-1-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°04 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et ce pour la durée du mandat,

Considérant l'exposé ci-dessus, le Maire

DECIDE

Article 1 : de valider et de signer le devis susnommé pour un montant de 519,98 € TTC.

Article 2 : La Directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera transmise en Préfecture et publiée.

Article 3 : La présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur Le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision concernée.

Le **14 MAI 2025**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, Le Maire,

Signé Patrick GAYRARD,

Acte dématérialisé

M. Le Maire certifie exécutoire le présent arrêté :

Transmis en Préfecture le : **15 MAI 2025**

Publié le : **15 MAI 2025**



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision du Maire n°2025-021 : Remplacement d'une vitre salle des fêtes du Pas

.....
Date de décision: 14/05/2025

Date de réception de l'accusé 15/05/2025

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2025_021

Identifiant unique de l'acte : 012-200064665-20250514-2025_021-AU

.....
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 7 .10

Finances locales

Divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : Décision du Maire - Remplacement vitre de la salle des fêtes du Pas.pdf
(99_AU-012-200064665-20250514-2025_021-AU-1-1_1.pdf)